

Bon anniversaire au club des aînés vicomtois !



vic info

www.vic-le-comte.fr

Meilleurs vœux pour 2016

Attractivité du territoire pages 6 à 9

Sommaire

	NÉCROLOGIE ■ ■ ■
page 2.....	Marc Fourvel
	« EDITO » ■ ■ ■
page 3.....	Le mot du Maire
	FINANCES MUNICIPALES ■ ■ ■
page 4.....	Un point sur la situation budgétaire et les perspectives pour 2016
	SÉCURITÉ ■ ■ ■
page 5.....	Face aux incivilités, protégeons le bien commun
	INTERCOMMUNALITÉ ■ ■ ■
pages 6 à 8....	Projet de fusion entre ACC, GVA et Les Cheires
	VIE ÉCONOMIQUE ■ ■ ■
page 9.....	Vic-le-Comte connectée
	TRAVAUX ■ ■ ■
pages 10 et 11....	Visite de chantiers. Un point sur les travaux
	VIE SCOLAIRE ■ ■ ■
pages 12 et 13.....	La scolarité de nos enfants : une préoccupation majeure
	LA VIE DE NOS AÎNÉS ■ ■ ■
page 14.....	Appréhender le vieillissement autrement
	VIVRE À VIC ■ ■ ■
page 15.....	Vic-le-Comte / Parsberg : quelles relations ? Les brèves
	« VIVRE À VIC » ■ ■ ■
pages 16 et 17.....	L'actualité en images : Vic au fil des jours
	VITE DIT ■ ■ ■
page 18.....	Etat-civil / Du nouveau à Vic
	VIVRE À VIC ■ ■ ■
page 19.....	Félicitations à nos associations !
	VIVRE À VIC ■ ■ ■
pages 20 et 21.....	Zoom sur l'Amicale laïque
	VIE CULTURELLE ■ ■ ■
pages 22 et 23.....	Sortir à Vic



MARC FOURVEL

Commandant des sapeurs-pompiers et ancien conseiller municipal, Marc Fourvel est décédé en octobre dernier.

Originaire de Vic-le-Comte, commune à laquelle il était très attaché, Marc Fourvel a commencé sa carrière chez les sapeurs-pompiers en tant que volontaire en 1966. Passionné par ce corps de métiers, il gravit les échelons et obtient le grade de sous-lieutenant en 1989. Il n'a de cesse de se perfectionner pour acquérir de nombreuses spécialités, notamment celles d'opérateur transmission radio, de moniteur national de secourisme ou bien encore d'instructeur incendie.

Lors de la mise en place du SIVACIS en 1992, syndicat créé à la suite du regroupement de 12 communes, Marc Fourvel devient chef de centre et adjoint au chef de compagnie avec le grade de lieutenant. Durant sa longue carrière, il fit preuve d'une grande disponibilité et d'un engagement total ; il accède au grade de commandant en 2006, grade qu'il conservera jusqu'à son départ en 2009.

Parallèlement, il exerça son activité professionnelle au service de sécurité et de secours de l'armée de terre en tant que pompier.

Il fut également conseiller municipal de 1989 à 1995. Actif et assidu, il était très attaché au bien-être de ses concitoyens. Très impliqué dans la vie politique locale pour laquelle il montrait un grand intérêt, c'était un homme discret mais qui défendait avec fermeté et compétence ses convictions républicaines affirmées. Apprécié unanimement par ses collègues, il était loyal, sérieux et dévoué à son prochain.

Nous saluons son intégrité, son abnégation et son sens des valeurs.



Bulletin d'information municipale.
Publication de la mairie de Vic-le-Comte.

Directeur de la publication :
Roland BLANCHET.

Responsable de publication :
Antoine Desforges.

Conception, impression :
 Défi print Impression SIC.

Crédit photos : mairie de Vic-le-Comte, Myreille Bujette, Régine Marliac, Claire Cravinho, Ludovic Combe, Marie-Jo Martin, Miguel Fernandez, l'U.S.V. Foot, Collectif Images Auvergne, Comité de jumelage Vic/Parsberg, le club des aînés vicomtois, l'harmonie fanfare de Vic-le-Comte, l'Amicale laïque, Eric Collard, Christophe Déjax, la section Volley de l'Amicale laïque, Anne-Cécile Colin, la section folklore de l'Amicale laïque, la section informatique de l'Amicale laïque, Jean-Louis Cravinho, l'atelier Boule de terre, la chorale Couleurs vocales, Yvette Reynaud, Annick Gauthier, l'atelier Perspectives, la section photographie de l'Amicale laïque, les Frères Maulus, Marcel Col, l'Atelier Théâtral Riomois, Patrick Del Corpo, la Cie d'Aubières, l'Atelier Jazz & Co, la Cie Manque pas d'Art, Sud reportage, le groupe Békaplus, Allier Comté Communauté, Claire Brette, Centre France.

Dépôt légal : décembre 2015

2015 vient de s'achever. Une année comme d'autres, difficile pour beaucoup de nos concitoyens et trop souvent peu porteuse d'espoir pour celles et ceux qui parmi nous sont les plus fragilisés.

Mais 2015 fut aussi une année marquée par les attentats sanglants de janvier et de novembre. Touché au cœur, le peuple de France a su montrer dans ces terribles moments, en se rassemblant, en rendant hommage aux victimes, dans un élan d'une dignité remarquable, combien il était profondément attaché aux valeurs de notre République. Car ce sont bien ces valeurs qui ont été en janvier et en novembre les objectifs de la barbarie intégriste.

Notre République est Laïque, comme l'indique l'article 2 de notre Constitution, et c'est bien la Laïcité qui permet de décliner au quotidien notre devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité.

C'est la Laïcité, respectueuse de tous, de toutes les croyances et non croyances, de toutes les religions, de toutes les origines, de toutes les cultures, qui assure une véritable Liberté de conscience

et des Droits Égaux pour tous. Elle cimenterait les conditions du bien « Vivre ensemble », en étant ainsi le creuset de l'unité républicaine. Elle signifie respect de l'autre et Fraternité à l'égard de celles et ceux qui ont besoin d'aide, frappés par la misère et la pauvreté, victimes des dictatures et des guerres.

La France a toujours été dans sa tradition républicaine, une terre d'asile, elle le reste aujourd'hui et ne doit pas, comme le voudrait l'extrême droite, prendre prétexte du terrorisme et des attentats, pour refuser l'accueil de populations victimes de massacres dans leur pays.

Enfin, nos valeurs républicaines s'opposent au racisme sous toutes ses formes.

Le racisme est un délit en France et jamais les difficultés que nous rencontrons dans des moments de crise, ne doivent nous conduire à la xénophobie. Notre histoire contemporaine est là pour nous rappeler les grands malheurs qui ont frappé l'Europe victime d'une idéologie xénophobe, le nazisme.

Vic-le-Comte est connue pour sa tradition d'accueil et d'asile mais aussi pour les valeurs qu'elle porte au quotidien,



terre d'entraide et de concorde, terre de solidarité, terre de fraternité et du bien vivre ensemble. Elle doit rester elle-même malgré les difficultés.

C'est le vœu que je formule pour 2016 pour notre cité.

Bonne année à vous tous mes chers concitoyens.

Roland BLANCHET.
Maire de Vic-le-Comte.

LES ASSOCIATIONS VICOMTOISES : DYNAMIQUES ET FÉDÉRATRICES !

71 associations sont présentes sur la commune, permettant ainsi la pratique de multiples activités dans des domaines très divers tels que sport, culture, loisirs et activités diverses : un choix éclectique pour tous les niveaux, tous les âges et selon les goûts de chacun.

Chaque année, deux événements majeurs réunissent l'ensemble des associations vicomtoises : **le forum des associations** tout d'abord, qui accueille davantage de monde au fil des ans ; la municipalité a donc décidé d'organiser l'événement au complexe sportif André Boste depuis 2014, les locaux étant plus adaptés pour la mise en place d'ateliers et de démonstrations auxquels peut participer le public.



D'autre part, les élus se sont aussi engagés à proposer un temps d'échange avec les associations et tous leurs représentants lors d'une **réunion annuelle** qui a lieu au mois de juin depuis maintenant 2 ans. Essentielle, elle permet de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer celle à venir.



Particulièrement actives à Vic, les associations contribuent à la vie de la commune et permettent à tout un chacun de s'épanouir dans la discipline de son choix.

Un grand merci à elles !

sur la situation budgétaire et les perspectives pour 2016

Le contexte budgétaire de plus en plus contraignant pour les collectivités territoriales impose des arbitrages difficiles et anticipés : l'Etat a confirmé la poursuite de la baisse des dotations sur 3 ans (2015-2017) à hauteur de 3,67 milliards d'euros par an pour les communes. Pour Vic-le-Comte, cela se traduit :

- Par la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 100 000 € environ après une baisse similaire en 2015 et une baisse de 50 000 € en 2014. Une nouvelle baisse de 100 000 € est prévue en 2017.

- Par l'augmentation constante du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). Rappelons qu'il a été créé en 2012 afin de réduire les inégalités de richesse entre les territoires. La commune a donc contribué à hauteur de 49 000 € en 2014 et 75 000 € en 2015 ; le montant prévu pour 2016 étant de 95 000 €.

Au total, ces baisses de dotations cumulées et l'augmentation annuelle du FPIC correspondent à une baisse des revenus pour la commune de l'ordre de 470 000 €, soit près de 10% de son budget de fonctionnement.

Face à ces difficultés, le travail budgétaire est donc engagé par anticipation alors que le budget 2016 ne sera voté qu'au printemps prochain.

Quelles sont les mesures déjà prises et quelles sont celles envisagées pour 2016 ?

1. LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2015.

AU NIVEAU DES DÉPENSES :

- **Réduction des dépenses de fonctionnement** de 8% en moyenne avec des économies sur tous les budgets et **adaptation des dépenses d'investissement** à la capacité d'emprunt de la commune pour ne pas alourdir la dette.

- **Baisse des frais d'énergie** : mise en place progressive de dispositifs permettant d'abaisser l'intensité de l'éclairage public la nuit pour réduire la consommation, **groupement d'achat de gaz naturel** permettant une économie de 20% et **groupement d'achat pour l'isolation des combles des bâtiments publics** (Cocon63).

- **Baisse du nombre de trajets de la navette entre Vic et Longues** pour éviter les trajets à vide.

- **Maîtrise de l'évolution de la masse salariale** en limitant le remplacement des départs en retraite, en ayant recours aux contrats aidés et en limitant les remplacements des personnels absents.

AU NIVEAU DES RECETTES :

- Les **tarifs de la restauration collective ont augmenté** et 2 tranches supplémentaires de Quotient Familial ont été créées.

2. LES PERSPECTIVES POUR 2016.

CONCERNANT LES DÉPENSES :

- Les **charges à caractère général** devront encore être **réduites d'environ 5%** en réalisant de nouvelles économies sur chaque poste budgétaire.

- **Poursuite de la baisse des frais d'énergie** avec l'installation des dispositifs de variation d'intensité de l'éclairage public programmée sur 3 ans.

Par ailleurs, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) a lancé une mise en concurrence sur la **fourniture d'électricité des bâtiments publics**. A noter que seule une partie de ces bâtiments bénéficiera de la réduction des tarifs car elle est calculée en fonction de la puissance souscrite en kWh, la réduction s'appliquant à partir d'un certain seuil ; EDF a été retenue avec des prix pratiqués inférieurs de 10% à ceux actuellement en vigueur.

- **Les contrats d'assurance** (bâtiments, véhicules, responsabilité civile...) vont diminuer de 20 000 € suite à l'organisation d'une mise en concurrence par la municipalité avec l'aide d'un cabinet conseil.

- **Poursuite de la maîtrise des charges du personnel** en continuant à appliquer les mesures déjà engagées en 2015.

CONCERNANT LES RECETTES :

- Les **tarifs de la restauration collective devraient augmenter de 2%** compte tenu de l'augmentation du coût des denrées alimentaires notamment.

- Les **tarifs de la garderie vont également être revus et augmentés pour créer 2 tranches supplémentaires de Quotient Familial** pour les revenus les plus élevés.

Toutes ces mesures sont envisagées pour parvenir à l'équilibre du budget 2016 qui dépend également des résultats de l'exécution du budget 2015 non connus pour l'instant. Au final, après avoir contracté au maximum les dépenses de fonctionnement et augmenté les tarifs des services municipaux dans des proportions acceptables, la seule variable d'ajustement concernera les taux d'imposition de la fiscalité locale qui seront examinés en dernier recours, la municipalité ayant tout à fait conscience du poids des charges financières qui pèsent déjà sur les ménages.

Face aux incivilités, protégeons le bien commun

Dégradations multiples des biens et bâtiments publics, intrusions, vols de matériels... Nous avons fait état de ces incivilités récurrentes à plusieurs reprises dans le bulletin municipal. Face à la gêne occasionnée et au coût engendré par ces faits, une réponse forte et équilibrée est mise en œuvre, mêlant éducation, prévention et répression.

UNE RÉPONSE GRADUÉE ET RESPECTUEUSE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES.

La collectivité devant faire face à des effractions, les dommages occasionnés engendrent des coûts importants de réparation, lesquels sont rarement pris en considération par les assurances.

■ **Nous lançons un nouvel appel au civisme et à la raison**, car cette attitude n'a pas de sens. Il est du devoir de chacun de **respecter le bien commun**, afin que le cadre de vie que nous apprécions tous, perdure. Rappelons qu'à chaque nouvelle atteinte portée aux installations, la facture s'alourdit pour le contribuable. Chacun concevra facilement qu'il est injuste que les délits de certains pèsent sur la collectivité entière et qu'il est capital de protéger les structures dont la commune dispose. Leur construction a coûté à tous et l'heure est à l'économie !

■ Le propos est maintenant de **prévenir** ces phénomènes et d'en **dissuader** leurs auteurs. Lors du Conseil municipal du 26 juin 2015, l'installation d'un dispositif **de vidéo protection des bâtiments communaux a été décidée**.



Il s'agit d'un système de recueil et d'enregistrement des images, **confidentiel**, mais qui a **valeur de preuve** en cas d'enquête judiciaire. En effet, ce matériel permet l'identification des responsables, exclusivement par les personnes habilitées, dans le respect des libertés individuelles et collectives. A cet effet, chacun a un droit d'accès aux images le concernant. **N'hésitez pas à contacter les services de la mairie si vous souhaitez davantage d'informations.**

ALLER PLUS LOIN...

L'urgence de rétablir la « tranquillité publique » en réglant ces difficultés imposait une solution rapidement dissuasive, qui ne peut pas, en soi, suffire et satisfaire la municipalité dès lors que cela révèle un malaise sociétal bien plus profond. **De ces faits malheureux, tirons le positif !** Ils ont été le point de départ pour une réflexion fort intéressante et un questionnement sur les motivations de ces actes gratuits. Pour cela, une **alternative positive est mise en œuvre : l'échange et l'écoute, dans un esprit constructif de confiance partagée pour identifier les raisons et imaginer ensemble des actions appropriées.**

La France en état d'urgence et de vigilance renforcée.

Les attentats du 13 novembre dernier ont imposé l'état d'urgence national et de vigilance renforcée. **C'est à l'Etat et ses représentants, en priorité, que revient la responsabilité d'exercer certains pouvoirs étendus sur l'ensemble du territoire (assignations à résidence, remise d'armes, restrictions de la liberté individuelle d'aller et venir, perquisitions...).** Plus localement, le plan VIGIPIRATE a été renforcé dans les départements, avec des opérations de sécurisation et de contrôles multiples. Même si ces mesures n'ont que peu d'incidences dans notre commune, l'état de vigilance incombe à tous. Aussi, un travail de fond est mené au quotidien **par le Maire, qui représente légalement l'Etat dans la commune (pouvoir propre de police) et la Gendarmerie.** En application des mesures préconisées de surveillance des bâtiments et lieux sensibles, **des arrêtés du Maire interdisent tout arrêt et stationnement de véhicule (hors livraison, service et secours) aux abords immédiats des écoles de la commune.**

A propos de la sécurisation des écoles...

Le portail d'entrée de certains établissements scolaires de la commune ne disposait pas encore d'interphone, c'est chose faite maintenant. La survenue des événements tragiques à Paris a précipité le programme des dernières installations. Les visiteurs peuvent signaler leur présence et se présenter pour accéder à l'enceinte de l'école ainsi sécurisée.

FUSION entre les 3 communautés de communes ACC, GVA et Les Cheires

La réforme des collectivités territoriales est engagée par l'Etat depuis plusieurs années, l'objectif étant d'alléger et simplifier les institutions locales et de rendre l'organisation territoriale plus lisible et plus efficace. Outre la loi dite RCT* de décembre 2010, le nouvel acte de décentralisation se décline en 3 phases :

Janvier 2014 : 1^{er} volet de la réforme territoriale avec la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles

Novembre 2014 : 2^e volet de la réforme avec le passage de 22 à 13 régions

Août 2015 : 3^e et dernier volet de cette réforme avec la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Concernant l'intercommunalité, la loi RCT de 2010 prévoyait l'établissement d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI*) en planifiant une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI*) à fiscalité propre et la suppression des discontinuités territoriales ; **au 1^{er} janvier 2015, le Puy-de-Dôme comptait 44 EPCI* et plus aucune commune n'était isolée.**

La loi NOTRe prévoit quant à elle le renforcement des communautés de communes qui repose sur deux objectifs fondamentaux :

- **L'application d'un nouveau seuil de population de 15000 habitants minimum**, ce seuil pouvant être adapté sans toutefois être inférieur à 5000 habitants (exception pour les communes situées en zone de montagne par exemple, ou dont la densité démographique est inférieure de 30% à la densité nationale). Ainsi, il est estimé que sur l'ensemble du territoire, plus du tiers des intercommunalités devront faire évoluer leur périmètre : en effet, pour être plus peuplées, elles devront s'agrandir et donc être moins nombreuses.

- **Le transfert de nouvelles compétences aux communautés de communes** va s'opérer progressivement sur plusieurs années.

Parmi ces compétences, sont obligatoires :

- L'élargissement des compétences économiques : **dévelop-**

Lexique

ACC : Allier Comté Communauté

GVA : Gergovie Val d'Allier

Loi RCT : réforme des collectivités territoriales

Loi NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la République

SDCI : schéma départemental de coopération intercommunale

EPCI : établissement public de coopération intercommunale (communauté de commune, syndicat de commune...)

CDCI : commission départementale de coopération intercommunale : cette instance est l'organe représentatif des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle est composée de représentants des communes, des EPCI, des syndicats de communes, des Conseils départemental et régional.

GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

pement économique (ZAC, ZAI...) enrichi du commerce d'intérêt communautaire

- **L'aménagement de l'espace**

- **Au 1^{er} janvier 2017** : collecte et traitement des déchets, gestion des aires d'accueil des gens du voyage et promotion du tourisme avec notamment la création d'offices de tourisme

- **Au 1^{er} janvier 2018**, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI*)

- **Au 1^{er} janvier 2020** : eau et assainissement.

Les communautés de communes pourront développer également les compétences liées au logement, à l'environnement, aux équipements culturels et sportifs, à la voirie, aux affaires scolaires, à l'action sociale avec possibilité de création de CIAS (centre intercommunal d'action sociale), etc...

Du point de vue territorial, le but est de créer des territoires pertinents en fonction des bassins économiques.

Du point de vue financier, le projet de schéma aboutit à une diminution très forte des écarts de potentiels fiscaux (évaluation de la richesse de la collectivité), donc à une plus grande solidarité financière.

Dates à retenir

Sept. 2014 : installation de la commission départementale de coopération intercommunale : la CDCI

Août 2015 : loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République

Oct. 2015 : présentation du projet de schéma à la CDCI : phase de consultation officielle auprès des élus

D'oct. à déc. 2015 : transmission du projet de schéma aux communes qui doivent se prononcer envers la CDCI

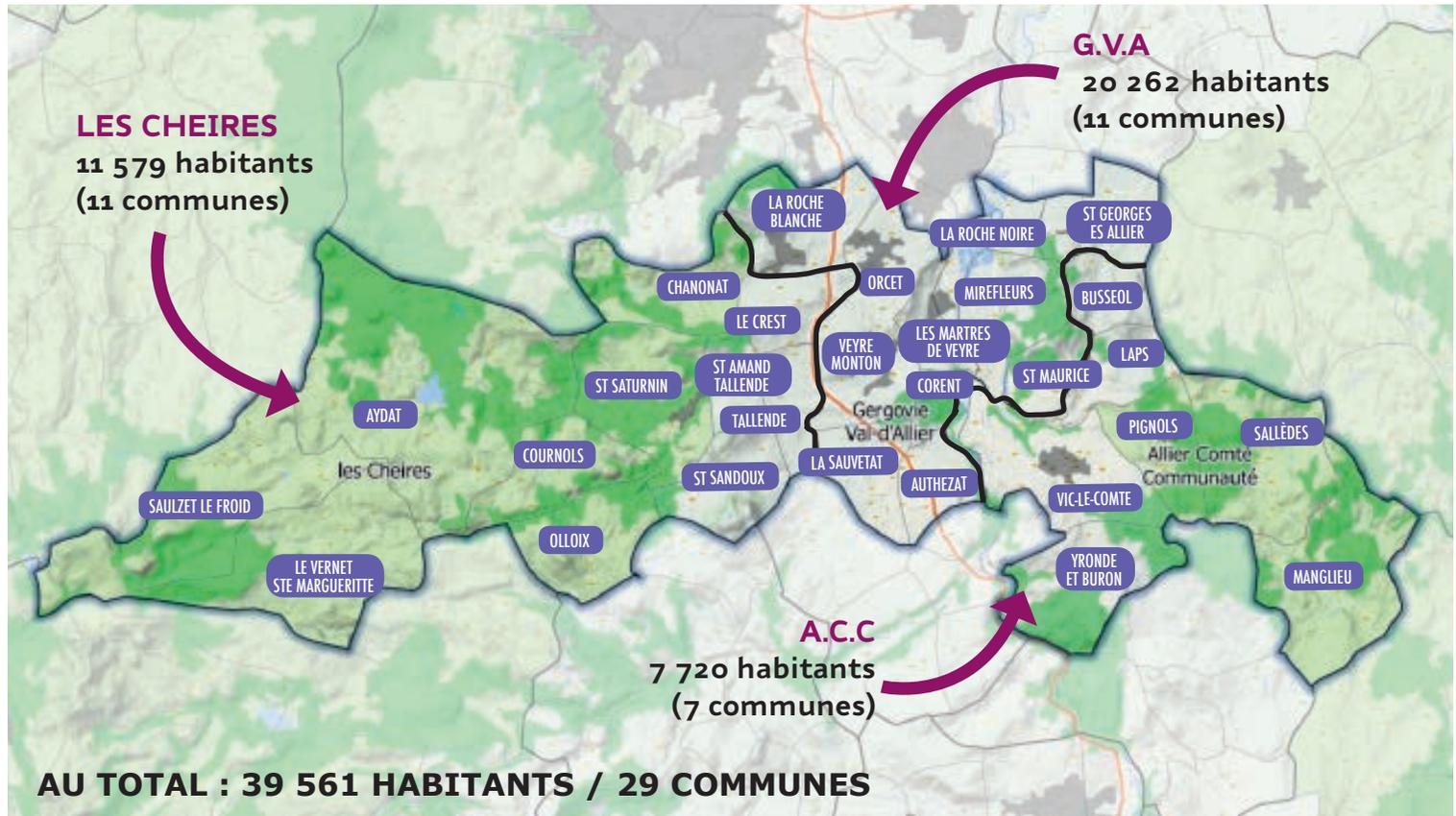
De déc. 2015 à mars 2016 : consultation, travaux et vote de la CDCI

31 mars 2016 : schéma définitivement arrêté par le préfet

1^{er} janv. 2017 : fusion d'ACC, de GVA et des Cheires si le schéma a été arrêté par le préfet

Allier Comté Communauté, Gergovie Val d'Allier, Les Cheires : quels atouts, quels projets communs ?

Dans le Puy-de-Dôme, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale prévoit de passer de 44 à 14 intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, et, pour notre territoire il se traduit par la fusion d'Allier Comté Communauté, Gergovie Val d'Allier et Les Cheires pour constituer une grande intercommunalité de 29 communes au total et presque 40000 habitants. Le Conseil municipal du 19 novembre 2015 a donné un avis favorable à ce projet.



Il s'agit d'un groupement péri urbain structuré autour de l'A75 et s'articulant dans la partie sud du bassin de vie de Clermont-Ferrand autour de la vallée de l'Allier et ses contreforts, les Cheires d'un côté et la Comté de l'autre, l'Allier constituant un élément majeur. Le territoire est confronté à des problématiques similaires : extensions urbaines, arrivée de nouveaux résidents travaillant essentiellement dans l'agglomération clermontoise, attentes plus grandes de services et d'équipements... **En ce sens, les 3 communautés de communes ont mis en place une méthode de travail basée sur un comité de pilotage et 5 commissions chargés d'engager une démarche de connaissance mutuelle, un programme de visites de sites et un travail collectif.**

COMPÉTENCES DES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :

■ **Un territoire économique fort** avec des zones artisanales sur 10 communes (Vic-le-Comte, Veyre-Monton, Les Martres de Veyre, Tallende,...). La création de

la zone II des Meules à Vic accroît ainsi les potentialités de développement économique d'ACC. Notons également que le site de la Banque de France à Longues est un atout majeur.

■ Les 3 territoires bénéficient d'un cadre de vie de qualité, d'axes de communication proches (A75 et 2 gares), d'espaces urbanisés et d'espaces ruraux en développement. Concernant **l'aménagement de l'espace**, les 3 communautés de communes sont membres du Grand Clermont qui gère le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et la politique de pays ; un projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pourrait voir le jour à partir de 2018.

■ **Une économie touristique** en développement avec le projet de création d'une auberge de Pays à La Sauvetat, le développement du pôle pleine nature Aydat-Pessade, l'aménagement d'une voie verte le long de l'Allier, mais aussi des projets d'envergure avec celui de valorisation du plateau de Gergovie et le classement au patrimoine mondial de

l'Unesco de la chaîne des Puys dans la partie ouest du territoire.

■ Le territoire agit pour la protection de l'environnement avec 3 syndicats existants pour **la collecte et le traitement des déchets** (SBA pour Gergovie Val d'Allier, Sictom Issoire/Brioude pour Allier Comté Communauté et Sictom des Couzes pour Les Cheires).

■ Dès le 1^{er} janvier 2017, l'intercommunalité aura pour compétence la **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**, compétence jusqu'à présent gérée par le SMVVA (Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon) qui exerce également les compétences **eau et assainissement, ces dernières devenant de la même façon obligatoires à partir de 2020 pour les communautés de communes.**

Soulignons également que **les 3 territoires possèdent des services publics de qualité** : 4 structures pour la petite enfance, 3 Relais Assistantes Maternelles, des structures d'aide à la

personne (aide à domicile, portage des repas), un centre nautique à Longues fréquenté par les 3 territoires, 2 écoles de musique intercommunales (l'une à Vic, l'autre aux Martres de Veyre) 2 réseaux de lecture publique dont la médiathèque à Vic et des points lecture répartis sur ACC et Les Cheires.

Au niveau de l'habitat, les 3 territoires participent au foncier, mettent en place des aides aux particuliers pour travaux d'isolation, façades, toitures... et ont

pour objectif de redéfinir l'intérêt communautaire du logement social, notamment avec la création d'une Zone Pilote Habitat intercommunale.

Parmi d'autres projets communs, notons les **travaux d'éclairage public** (la commune de Vic les a engagés depuis 2014), l'objectif étant de renouveler et entretenir les installations dans un souci d'économie d'énergie. L'élaboration d'un plan de **mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics**

(PAVE) et d'un **diagnostic accessibilité** des établissements recevant du public communaux est également en cours sur les 3 communautés de communes.

Cette future communauté de communes sera dirigée par un conseil communautaire regroupant 52 à 60 conseillers maximum.

La commune de Vic devrait avoir 6 représentants désignés par le Conseil municipal.

La zone des Meules s'agrandit



La zone économique des Meules va s'agrandir avec la création de la zone II. Projet mené par Allier Comté Communauté, les travaux d'aménagement débuteront à l'été 2016 et les premières implantations d'entreprises sont prévues au printemps 2017.

La zone étant implantée en entrée de ville, la prescription architecturale est très précise et tient compte de l'environnement ; un soin particulier est accordé à l'aménagement paysager : la zone sera bien arborée avec la mise en place d'une circulation douce, et l'intégration architecturale des bâtiments dans le paysage sera tout particulièrement soignée avec notamment des coloris spécifiques.

La zone II, d'une superficie de 43000 m², se divise en deux parties. La 1^{ère} de 34000 m² est dédiée aux commerces ; elle est composée de 4 lots. La 2nde concerne

la partie artisanale pour laquelle 8 à 10 lots sont disponibles. Plusieurs porteurs de projets sont d'ores et déjà positionnés.

D'autre part, **dans un souci de cohérence économique et territoriale**, la création de la zone II s'accompagne du **transfert à Allier Comté Communauté des équipements publics de la zone I** (trottoirs, éclairage public, voirie...) jusqu'ici gérés par la commune, ce transfert ayant été acté lors du dernier Conseil municipal de décembre 2015.

L'extension de la Z.A. Les Meules est un projet par conséquent très ambitieux qui va renforcer incontestablement l'attractivité du territoire et permettre de développer un véritable pôle économique à l'image des autres zones artisanales implantées sur Gergovie Val d'Allier et Les Cheires.

Vic-le-Comte CONNECTÉE !

Après les villes préfectorales et sous-préfectorales, Vic est la 8^e commune puy-dômoise à être équipée : les bourgs de Vic et de Longues bénéficient désormais de la fibre optique à domicile. La mise en place du réseau, via les équipements existants souterrains, par Auvergne Très Haut Débit (ATHD), a été financée par l'Europe, l'Etat, la région, les 4 départements et les 6 communautés d'agglomérations auvergnates. Par ailleurs, les travaux de déploiement à Longues, pour lesquels la commune a investi 100 000 €, se termineront courant du 2^e trimestre 2016. Concernant les villages de la commune, qui ne sont pas encore équipés, la municipalité est en train d'étudier plusieurs projets pour que les habitants puissent bénéficier également d'un meilleur débit.

CONCRÈTEMENT, QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE ?

C'est une révolution au quotidien permettant à un foyer de profiter en même temps de tous les écrans : pendant que les uns regardent la télévision, les autres profitent d'un débit qui reste puissant pour surfer sur internet, dont l'accès est également plus rapide, ou télécharger en quelques secondes des vidéos via une plate-forme légale. Réseau internet dernière génération, la navigation sur divers sites est facilitée car plus fluide et plus confortable. La fibre permet également la TV en ultra haute définition, en 3D... Ces usages simultanés très performants ne dégradent en rien la qualité de la connexion. Autre détail non

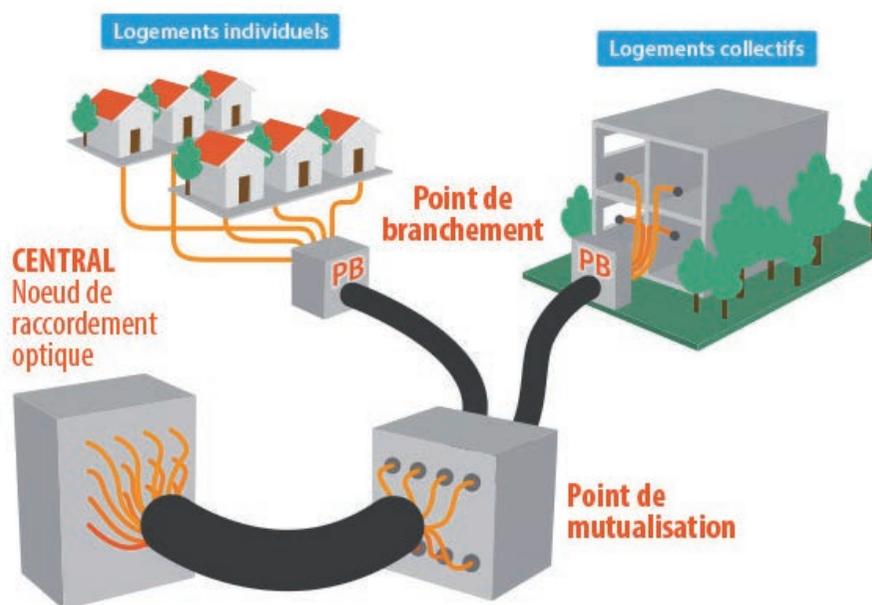
négligeable : la fibre est insensible à la foudre.

Pour une entreprise, le Très Haut Débit permet notamment de partager en temps réel des fichiers, même volumineux, entre collaborateurs situés sur des sites différents, facilitant ainsi le travail à distance. De même, les entreprises pourront en toute sécurité sauvegarder et stocker à distance leur système d'information ; elles pourront limiter les déplacements en privilégiant l'organisation de réunions en visio-conférence.

Pour les collectivités, cela permettra de développer des services et usages innovants tant pour la population que pour leurs besoins propres.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Actuellement, seul Orange est présent sur le marché. Vous pouvez toutefois vous renseigner auprès d'autres opérateurs qui proposeront certainement la même prestation dans les mois à venir. Rendez-vous pris, un technicien expert vient chez vous avec le matériel nécessaire à l'installation. Un morceau de fibre, provenant des réseaux existants, est tiré jusqu'au domicile et la prise téléphone est remplacée par une prise fibre optique. Le technicien configure ensuite l'accès internet et l'accès TV, puis connecte l'ordinateur et le téléphone en s'assurant, pour finir, du bon fonctionnement de tous les services.



Lors de la souscription de votre abonnement auprès de l'opérateur de votre choix, le raccordement sera créé entre le point de branchement et votre domicile.

LE 5 AVRIL 2016, LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT) PASSE À LA HAUTE DÉFINITION (HD).

Cette évolution va permettre à la fois de moderniser l'offre télévisuelle en proposant une meilleure qualité de son et d'image et de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en Haute Définition sur tout le territoire.

Que faut-il faire pour se préparer à cette transition ?

Pour les téléspectateurs recevant la TV par l'antenne râteau, il faudra dans un 1^{er} temps tester la compatibilité du téléviseur pour s'assurer que le poste ou l'adaptateur externe relié à l'antenne râteau est en HD. Pour procéder à cette vérification, rien de plus simple : vous sélectionnez la chaîne Arte (chaîne 7 ou chaîne 57) et si vous visualisez le logo



cela signifie que votre équipement est compatible TNT HD.

Dans le cas contraire, il faudra s'équiper en investissant dans l'achat d'un adaptateur HD pour un coût d'environ 25/30 €. Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en situation précaire, une aide financière et une assistance de proximité seront mises en place par l'ANFR : Agence nationale des fréquences.

Lorsque vous serez équipés, et pour les foyers recevant déjà la TNT, même correctement équipés, il faudra simplement procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes le 5 avril 2016.

Tous les détails concernant cette transition (mise en place, aides, simulation en ligne...) sur le site www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818.



UN POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX TERMINÉS OU EN COURS

■ LES OPÉRATIONS D'URBANISME :

■ A.F.U. Les Treilles : les 17 logements locatifs réalisés par Auvergne Habitat et répartis sur 3 lots seront livrés à la fin du 1^{er} semestre 2016.

■ TRAVAUX :

■ RUE MICHEL COUTURIER

Au cours du mois de septembre, les fourreaux permettant l'enfouissement des réseaux d'éclairage, d'électricité et de téléphone ont été posés. Le câblage des réseaux d'électricité et de téléphone est terminé. Les bordures de trottoirs sont également posées et les enrobés seront réalisés en début d'année, après raccordement définitif des réseaux électriques et téléphone, et dépose des poteaux béton existants.

Pose des bordures de trottoir dans l'impasse prolongeant la rue M. Couturier jusqu'à l'Allier.



Ravalement des façades arrière du centre administratif.

■ ACCESSIBILITE DU CENTRE ADMINISTRATIF ET RÉNOVATION DES FAÇADES ET TOITURES

Les travaux concernent :

- la mise aux normes accessibilité des locaux du centre administratif (centre des Finances Publiques, La Poste, le SIAM)
- le réaménagement des espaces publics situés entre le centre administratif et le boulevard de Beussat
- la remise en état des toitures et façades du bâtiment.

Les travaux de rénovation des façades et de l'étanchéité des toitures ont débuté le 7 décembre. Ils seront suivis en début d'année 2016 des travaux de construction de murs de soutènement et d'une rampe d'accès à La Poste.



■ A.F.U. LES TREILLES

En coordination avec l'association des propriétaires, la commune fait réaliser les travaux de finition (trottoirs et revêtement définitif de chaussée) sur le chemin de la Petite Molière, le chemin du Paradis au débouché des voies de l'A.F.U. et de la rue du Chardonay.

Aménagement du chemin de la Petite Molière.

■ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

■ **ECLAIRAGE PUBLIC** : au cours de l'été les candélabres du boulevard du Jeu de Paume ont été remplacés. Les nouveaux candélabres sont dotés des équipements permettant la variation et donc l'abaissement de l'intensité lumineuse durant la nuit.

■ ECOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY À LONGUES

La municipalité poursuit son effort pour améliorer le confort des élèves, du personnel et réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée cet été et durant les vacances de Noël. Elle a concerné le remplacement des menuiseries bois existantes par des menuiseries aluminium à isolation renforcée dans trois classes.

■ ISOLATION DES COMBLES DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de l'opération lancée par le Conseil départemental dénommée **COCON63**, les bâtiments en déficit d'isolation dans les combles ont fait l'objet de travaux d'isolation. Il s'agit de :

L'école Primaire Jacques Prévert et la mairie
L'école maternelle Sonia Delaunay à Longues
Du Centre administratif
Du bâtiment de l'Harmonie fanfare
Du bâtiment de l'A.L. Poterie
De l'annexe Montcervier



Extraction de la laine de verre existante du bâtiment de la mairie.

Soufflage de l'isolant biosourcé (isolant d'origine végétale à base de coton recyclé) dans le bâtiment de la mairie.



■ PROGRAMME VOIRIE 2015

Comme chaque année un programme de réparation et de rénovation des voies publiques est exécuté. Il a débuté mi-novembre et concerne :

■ des réparations ponctuelles de certaines chaussées (affaissements notamment dans la rue de Vignolat, le lotissement Le Serpanoux, la Z.A. Les Meules)

■ la pose de grilles et de caniveaux afin d'améliorer la collecte des eaux de ruissellement (place de la Molière, rue de la Croix du Vent, rue de la Chaussade, rue des Grands Creux)

■ l'aménagement de l'impasse de la Chaussade

■ la réfection de la rue de la Malautière à Enval et d'une partie des rues des Condeaux à Longues et de l'Écluse à Vic

■ la sécurisation de la traversée des piétons sur le boulevard du Comté au droit du lotissement Les Rives d'Allier à Longues.

■ PROGRAMME BÂTIMENTS 2015

Ont été réalisés cette année :

■ remplacement du bac à graisses au restaurant scolaire à Vic

■ poursuite du remplacement du grillage au complexe sportif André Boste

■ suite de la mise aux normes électriques des bâtiments publics

■ restauration des fours à pain de Langlade et de Lachaux

■ réfection au gymnase de la Molière : création de rangements et reprise du traçage.



Réfection de l'enrobé rue de la Malautière à Enval.

TRAVAUX A COURT TERME

■ **EGLISE SAINT-PIERRE** : des infiltrations d'eau de toiture ont entraîné des désordres au niveau de la tourelle Nord de la Sainte-Chapelle. L'entreprise recrutée pour réaliser ces travaux de réparation interviendra à compter du début d'année 2016.

■ **RUE DES CONDEAUX** : aménagement de la section comprise entre la rue de Vignolat et le chemin de la Queyria consistant en :

- la pose des réseaux d'assainissement
- la pose du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs
- l'aménagement de surface (trottoirs, chaussée).

Ces travaux devraient débuter courant mars 2016.

■ **CHEMIN DES FOURS DE LACHAUX** : aménagement et rénovation de cette rue courant 2016.

de nos enfants : une préoccupation majeure

En raison d'une augmentation significative des effectifs, deux classes ont été ouvertes à la rentrée scolaire 2015, apportant ainsi un réel confort à la fois pour l'équipe enseignante, les ATSEM et les enfants eux-mêmes.

A l'école maternelle Elsa Triolet au bourg de Vic, les locaux de la garderie ont été aménagés afin d'accueillir une classe à double niveau Moyenne Section / Grande Section.

L'ouverture de la 2^e classe concerne l'école élémentaire Marcel Pagnol à Longues. Il s'agit également d'une classe à double niveau avec des élèves de CP / CE1.



La classe de MS/GS avec Coralie Chapus, enseignante remplaçante d'Elodie Chauvin jusqu'aux vacances de Noël.



La classe de CP/CE1 de Mme Landrillon, enseignante depuis 18 ans.

Les locaux de la garderie ayant été agencés pour la classe de MS / GS à l'école maternelle de Vic, un bâtiment modulaire a été annexé à celui déjà existant en prolongement de la garderie, afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

L'extension de l'école intégrant de nouveaux locaux est prévue à moyen terme : un projet est à l'étude.

A noter également l'arrivée de Mme Éveilleau à Longues, pour la classe de CM2 qu'avait en charge Mme Bonhomme, aujourd'hui à la retraite.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles enseignantes ainsi qu'une très bonne retraite à Mme Bonhomme en la remerciant sincèrement du travail qu'elle a effectué pendant de nombreuses années sur la commune de Vic-le-Comte.

Le PEDT, projet éducatif territorial, pour une structuration approfondie des Temps d'Activité Périscolaire.

Dès la rentrée 2013, la commune de Vic-le-Comte s'est engagée à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires avec pour objectif d'améliorer la réussite scolaire et l'éveil éducatif des enfants, en développant des activités péri éducatives en prolongement du service public de l'Education nationale.

Après deux années de fonctionnement, la commune a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT) permettant d'une part de formaliser des objectifs éducatifs et l'organisation déjà existante et d'autre part de coordonner l'ensemble des acteurs intervenant pendant la journée de l'enfant à

l'école, le PEDT étant un outil de travail important pour les animateurs dans l'organisation de leurs activités.

Afin de réaliser les objectifs fixés, un comité de pilotage sera prochainement mis en place et sera composé du maire, des élus en charge de la vie scolaire, des directrices d'école, de l'inspecteur d'académie, de représentants des parents d'élèves et de personnel municipal. Deux à trois réunions auront lieu chaque année afin de réfléchir en commun aux activités et actions à mettre en œuvre dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire.

Au sein des TAP avec les enfants : zoom sur l'atelier vidéo et l'atelier couture dans les écoles primaires à Vic et à Longues.

Rencontre avec les enfants participant à l'atelier vidéo : l'objectif est de réaliser lors de cette activité des morceaux d'émissions télévisées. Ce sont les enfants qui choisissent les rubriques à animer (annonce des actualités, météo, jeux vidéo, mode, santé,...) ; ils écrivent leurs propres textes et les énoncent ensuite face à la caméra.

INTERVIEWS CROISÉES :

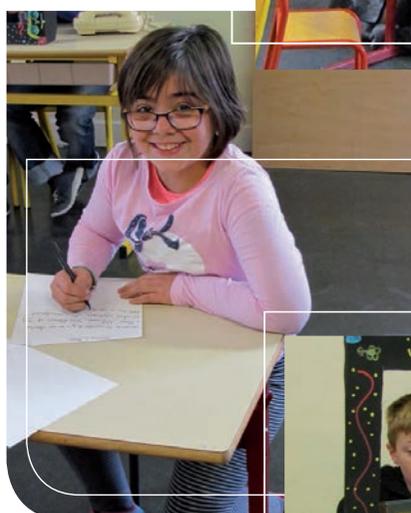
« - Qu'est-ce qui vous plaît dans cet atelier ? Quel moment préférez-vous ? »

Francesca, présentatrice : « - C'est un atelier divertissant. On ne réussit pas toujours du 1^{er} coup à filmer donc ça nous fait rire ! »

Louis, amateur de jeux vidéo : « - Mon moment préféré est quand on filme : on peut dire tout ce qu'on sait sur la rubrique jeux vidéo. »

Nathan, présentateur : « - Pour faire des vidéos entre copains ! »

Atelier vidéo
à l'école
Jacques Prévert
à Vic



Francesca écrit son texte
avant de présenter les
informations...

Nathan et Louis nous
parlent des dernières
nouvelautés en matière
de jeux vidéo !



L'atelier couture a pour objectif de concevoir des objets tels que livres textiles, peluches, doudous en travaillant toutes les étapes de la couture : dessin du patron, recherche des tissus puis assemblage de tous les éléments.

« - Pourquoi avez-vous choisi cet atelier ? »

Emma, qui réalise un sac : « - Je veux faire comme ma mamie qui travaillait dans un magasin de couture. »

Thomas, fan des Minions : « - Je veux faire un cadeau de Noël à mon petit frère qui adore les Minions ! »

Camille, en train de coudre un lapin crétin : « - J'aime bien la couture, j'en ai déjà fait à la maison et à l'école et parce que j'aime bien les lapins. »

Laly, réalisant un renard qui danse : « - J'ai choisi l'atelier parce qu'il y a mes amies et pour apprendre à faire de la couture. »

Atelier couture à l'école
primaire de Longues.



Camille
a presque terminé
son lapin crétin !



Laly en train de travailler
son patron.



Elisa a choisi de concevoir
un livre textile :
elle sélectionne les tissus
pour la page
de couverture
avec Sandra,
animatrice de l'atelier.

Dans le cadre des TAP, les enfants sont véritablement acteurs de leur projet : d'après un thème général, ils prennent des initiatives et proposent des solutions afin d'aboutir à leur objectif de départ. Les animateurs leur laissent une totale liberté pour s'exprimer et laisser libre cours à leur imagination.

Le 10 décembre dernier, le Clic de Billom et la municipalité de Vic-le-Comte ont organisé la 2^e édition du « Bien vieillir », destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Financée en partie par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la municipalité et la caisse de retraite Carsat Auvergne, cette manifestation, ayant connu un franc succès en 2014, a été reconduite cette année avec au programme, une pièce de théâtre suivie d'une conférence animée par deux professionnels de la santé spécialistes du vieillissement.

Drôle, pétillante et musicale, la pièce intitulée **Vieillir, c'est vivre** avait pour but de parler de façon originale, instructive et festive du vieillissement pour en sourire, balayant ainsi les idées préconçues sur la vieillesse et proposant de découvrir comment rester autonome le plus longtemps possible.

Joué par la Compagnie Cinquième Saison Production, le spectacle fut suivi d'une conférence animée par le Docteur Bruno Valladier, médecin gériatre au Centre hospitalier de Billom, et Mme Martin-Rosset, psychologue clinicienne, intervenant pour l'occasion dans le cadre de l'AVIHE (Association pour une Vieillesse Heureuse). Au cours de cet échange, les séniors ont pu interroger les deux conférenciers sur les sujets qui les préoccupent :

comment se préserver, prendre soin de soi ? Comment aborder cette avancée dans l'âge ?

Par ailleurs, l'Arsept Auvergne (Association régionale santé éducation et prévention sur les territoires) est l'organisme qui propose la mise en place d'ateliers de prévention santé ; à cet effet, un questionnaire a été distribué à l'auditoire afin de recueillir l'avis de chacun dans un premier temps mais surtout dans l'objectif de recenser les besoins et souhaits des personnes pour planifier les actions à venir en matière de prévention santé.

L'après-midi s'est conclu par un goûter convivial pour prolonger les échanges avec les professionnels présents.



Salle comble à la Halle du Jeu de Paume lors de la conférence sur le Bien vieillir.

Conférence sur la maladie d'Alzheimer par Daniel Geneau, en octobre dernier.

Organisée par la Fondation pour la Recherche Médicale en partenariat avec la municipalité de Vic-le-Comte et Allier Comté Communauté, la conférence sur la maladie d'Alzheimer animée par Daniel Geneau, neuropsychologue québécois spécialisé en psychogériatrie, a rassemblé de nombreuses personnes à la Halle du Jeu de Paume. L'auditoire, composé de professionnels de la santé et d'aidants, a pu ainsi être éclairé sur les attitudes et comportements à adopter face aux malades d'Alzheimer, ainsi que sur la façon de les accompagner au mieux au quotidien. Par le biais d'exemples concrets et avec humour, Daniel Geneau a su captiver le public par ses talents de communicateur scientifique.

Plus tôt dans la journée, une table ronde avait été organisée à l'EHPAD de Vic-le-Comte, permettant ainsi d'échanger avec Daniel Geneau sur des situations concrètes auxquelles sont confrontés régulièrement le corps médical et paramédical en milieu hospitalier.



Daniel Geneau, accompagné de Christine Échavidre, déléguée départementale du Cantal pour la FRM, au centre, et Valérie Dupouyet-Bourduge, adjointe au maire en charge de la gériatologie.

Du nouveau pour le service de portage des repas à domicile

Indispensable aux besoins des usagers, le service de portage des repas à domicile fait l'objet d'une demande en constante progression depuis plusieurs années, les bénéficiaires étant des personnes âgées isolées. Afin d'assurer ce service dans de bonnes conditions, l'acquisition d'un véhicule neuf était donc nécessaire. Equipé d'une caisse frigorifique et de rails coulissants, ce nouveau véhicule répond ainsi aux normes exigées et facilite d'autre part le travail des agents municipaux chargés de la livraison des repas à domicile.



/ Parsberg : quelles relations entre les deux villes ?

Retour sur la cérémonie en visio-conférence

Plusieurs élus municipaux vicomtois ainsi que les membres du Comité d'Administration du comité de jumelage ont participé en direct en visio-conférence le 3 octobre dernier à la cérémonie donnée au château de Parsberg par la municipalité et le comité de jumelage.

Cette cérémonie célèbre le 25^e anniversaire de la réunification de l'Allemagne et le 70^e anniversaire de la fin de la 2nde Guerre mondiale. Les intervenants allemands, le maire Josef Bauer, Friedrich Lore pour le comité de jumelage et les intervenants français, dont Henri Bertrand, maire honoraire, et Jean-Claude Aresté, président du comité de jumelage, ont souligné l'importance de l'amitié franco-allemande ainsi que la nécessité de mettre en œuvre la solidarité européenne vis-à-vis des réfugiés victimes de dictatures ou de guerres.

Cette retransmission en direct est la première du genre entre les deux villes ; les habitants de Vic et de Parsberg vont pouvoir ainsi se rapprocher davantage car des échanges réguliers auront lieu tout au long de l'année.



Le 29^e anniversaire du comité de jumelage Vic / Parsberg aura lieu du 5 au 8 mai à Vic avec notamment une soirée concert prévue le 7 mai au complexe sportif André Boste.

Par ailleurs, fin novembre, une délégation du comité de jumelage a tenu un stand au marché de Noël de Parsberg et proposé nos spécialités régionales !



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de notre ami Hans WIESMULLER, en septembre dernier. Président du comité de jumelage de Parsberg durant 13 ans, les Vicomtois ont pu apprécier la personne qu'il était, son dynamisme, son humour et sa grandeur d'âme. Homme de culture, modeste, il était entièrement dévoué à l'amitié franco-allemande et a énormément œuvré pour la qualité et le développement des échanges entre les 2 comités de jumelage : échanges scolaires entre nos collèges et séjours dans les familles d'accueil lors des anniversaires de jumelage. Nous lui devons beaucoup.

Les brèves

Depuis septembre 2015, une tablette numérique de dernière génération est à votre disposition à l'Agence Postale Communale de Longues.

Service gratuit, elle permet d'effectuer en ligne toutes les démarches utiles à la vie quotidienne en donnant accès à tous les services publics, dont celui de la CAF et de Pôle emploi, notamment, ainsi qu'au site internet de la mairie. Un onglet intitulé « La Poste » permet d'accéder également à tous les services de La Poste.

UNE ÉTOILE DANS LE GUIDE VERT MICHELIN POUR VIC !

Vic-le-Comte figure dans la nouvelle édition 2015 du Guide Vert Michelin Auvergne Bourbonnais. La commune a obtenu 1 étoile attribuée selon 9 critères et c'est sans conteste la Sainte-Chapelle, véritable joyau, et les maisons anciennes d'arkose claire du centre bourg qui ont séduit le jury. Parmi les critères, sont pris en compte notamment le ressenti lors de la découverte du site, la richesse et la valeur patrimoniales, l'authenticité et le charme, la beauté et l'esthétique, mais aussi la qualité de l'accueil. Ces critères

sont établis en toute indépendance par les équipes éditoriales et de manière identique dans la quarantaine de pays couverts par le Guide Vert.

Vic-le-Comte : assurément un lieu touristique de qualité !

PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans la catégorie
balcons et façades :

1^{er} prix : M. et Mme

AGRAFEIL, 2^e prix : Mme Angéline DOLON, 3^e prix : Mme Isabelle

CALVIGNAC. Dans la catégorie maisons et jardins : 1^{er} prix : M. et

Mme VERDY, 2^e prix : M. et Mme BÉNÉZIT, 3^e prix : M et Mme PARIS.

Tous les participants au concours ont été encouragés et remerciés de leur contribution au fleurissement de la commune ainsi que les personnes qui entretiennent le fleurissement des parties communales devant chez elles.

Félicitations aux gagnants et un grand merci à tous les participants !



**FESTIVAL LA COMTÉ
AU CLAIR DE LUNE**

8 groupes se sont succédé tout au long du mois de juillet dans une ambiance familiale et festive : Géraud Bastar & Lux Bas-Fonds et le groupe Sabaly (en photo), mais aussi Calle Alegria, Bubble Wood, Hiver Pool, Barrio Populo, Save the king et Mountain Men ; des styles musicaux différents mais tous de qualité pour ce festival grand public.



Organisée par l'association des artisans et commerçants de la Comté, la brocante a encore attiré de nombreux visiteurs cette année sous un soleil radieux !



De beaux moments de musique avec le festival de Musique ancienne qui nous a fait voyagés en Allemagne et en Italie pour sa 4^e édition.

Histoire d'une Traviata, interprétée par 4 chanteurs solistes, un piano et l'Harmonie de Vic, lors du festival Tuscania. Un grand moment de musique à la Sainte-Chapelle !

Spectacle de danse / improvisation par les danseurs de l'ACOR sur le thème de TONGA SOA MAHAJANGA (Bienvenue à Majunga), proposé dans le cadre de la manifestation Regards vers Madagascar, organisée par Ocre rouge, association vicomtoise à but humanitaire en faveur de Madagascar.



Polnarama : 400 choristes et 60 musiciens réunis pour interpréter les plus belles chansons de Michel Polnareff. Deux concerts exceptionnels à la salle omnisports André Boste !



Organisée par le Vélo Club vicomtois, la Comté verte a lieu chaque année au mois de juin. Randonnée VTT ouverte à tous, plusieurs parcours sont proposés : avis aux amateurs !



Gala du Judo Club vicomtois avec un public toujours fidèle pour assister aux démonstrations des champions en herbe !

SEMAINE DE COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Organisée par la municipalité en partenariat avec Les Amis de la Comté républicaine et le Club Jean Jaurès, la semaine de commémoration avait pour thème cette année **Les femmes et les enfants pendant la guerre**. Des expositions étaient visibles sur le sujet avec notamment des dessins d'enfants et des panneaux réalisés par les élèves du collège de la Comté sur les matricules de poilus : derrière les noms de ces soldats, qui étaient ces hommes, quelle était leur vie ? Par ailleurs, Cyrille Fayolle, lors de sa conférence intitulée **Madeleine, Louise, Henriette de 14 à 18**, a captivé l'auditoire en nous contant le rôle primordial qu'ont joué les femmes pendant la guerre en remplaçant au travail les hommes partis au front, en soignant les blessés... prouvant ainsi qu'elles étaient capables d'accomplir de lourdes tâches elles aussi. La cérémonie du 11 novembre a rassemblé cette année encore de nombreuses personnes, cérémonie au cours de laquelle sont intervenus les enfants de l'école Jacques Prévert et la chorale des aînés vicomtois, également présents lors de tous les événements marquants de la semaine qui s'est clôturée par une pièce de théâtre **L'autre chemin des dames**, mettant en scène la vie des femmes dans un village pendant ces 4 années de guerre. Lors de la 1^{ère} représentation destinée aux collégiens, ces derniers ont pu échanger avec les comédiens de la Compagnie Ecart-Théâtre, notamment à propos de leur métier, de la préparation d'une pièce de théâtre et du choix de celle-ci précisément.



Opération Villages «Urgence jeunes» au gymnase de la Molière. Mis en place par le Conseil départemental, la Fondation de la Route et l'Education nationale depuis 2009, l'objectif de ce dispositif est de faire prendre conscience aux adolescents des dangers de la route et les inciter ainsi à adopter les bons comportements, à travers un parcours éducatif pédagogique original et interactif proposé avec des ateliers.



La fête de Lachaux, organisée chaque année au mois d'août par le comité des fêtes de Lachaux.

Pour la 2^e année consécutive, le multiple champion du monde Dorel Surbek a animé le stage de claquettes organisé par l'association Virevolte en novembre dernier ; un stage de haut niveau dans une ambiance très décontractée !



Gala de l'U.S.V. Gymnastique. Le club a fêté ses 80 ans en 2015 : une journée a été organisée en décembre dernier avec une exposition retraçant l'histoire de l'association ainsi que des démonstrations de gym et d'aérobic proposées au public.



Trial de Lachaux, 17^e édition, organisée par le Moto Club vicomtois. Thomas Kéni, 3^e au championnat du monde et champion de France en 2015, était présent ce jour-là. D'origine auvergnate, ce jeune trialiste participe quasiment chaque année à ce rendez-vous en proposant au public des démonstrations de trial moto à couper le souffle !

27/06/2015 :
Mégane CANEDO & Julien GUEHO
27/06/2015 :
Nathalie CLAVAL & Grégory GIRAUDON
27/06/2015 : (Renouvellement de vœux)
Laetitia et Sébastien GILAIN
04/07/2015 :
Marieke ALIBERT & Vincent COURSAN
04/07/2015 :
Edwige METRETIN & Yannick FORNONI
04/07/2015 :
Loïc AUTANT & Carlos FERNANDES
01/08/2015 :
Aurore DA SILVA & Cédric AFONSO
15/08/2015 :
Marion SERVEL & Steven GUEGUEN
17/10/2015 :
Audrey BONNAMY & Loïc BARBERET
21/11/2015 :
Céline ZIMMER & Marc TOUZET

19/06/2015 : Loucas ET Rydian BOYER
07/07/2015 : Robin BOURASSIN
18/07/2015 : Anna DUQUENNOY
23/07/2015 : Noëlie BELIGAT
23/07/2015 : Kilyan BROCHETON
24/07/2015 : Assya MERMAD
26/07/2015 : Célia REYMOND
28/07/2015 : Soline ISMAIL ABDULLAH
14/08/2015 : Lucas MARQUET
23/08/2015 : Ayoub YASSIN MOHAMMED
28/08/2015 : Lisa BONINSEGNA
23/09/2015 : Maëlle OKOTNIKOFF
25/09/2015 : Zoé FERRIERE
07/10/2015 : Shanna PISTER
18/10/2015 : Tom GEORGES
28/10/2015 : Emma MINOIS
13/11/2015 : Enzo RABAT
17/11/2015 : Shayton PISTER
17/11/2015 : Dérine NEDJIB ISMAIL

07/07/2015 : Odette FAURE
17/07/2015 : René BARBOT
28/07/2015 : Denise SERAFINI (née PASSELAIGUE)
30/07/2015 : Christiane MUNIER (née MALACHER)
07/08/2015 : Marie VOLPETTE
25/08/2015 : Jeannine CHAMBRIAS (née GIRAUD)
28/08/2015 : Françoise DEGESELLE (née CAUDAL)
31/08/2015 : Andrée CHAMPAGNE (née JOUVENCY)
14/09/2015 : Louise MICHALOT
14/09/2015 : Jacques NALIS
04/10/2015 : Marc FOURVEL
14/10/2015 : Marie PRADON (née DOUX)
25/10/2015 : Adélaïde BONGRAND (née MARCHANDEAU)
26/10/2015 : André PERARD
22/10/2015 : Jean-Claude GAUTTIER
24/10/2015 : Léonie KAUFFMANN (née BELLE)
25/10/2015 : André BLANC
27/10/2015 : André GAUDIN
29/10/2015 : Laurent THOLONIAS
03/11/2015 : Claire BON (née RAYNAUD)
19/11/2015 : Camille ROLAND (née CUQ)
23/11/2015 : Evelyne TRINQUART (née CHARMES)
23/11/2015 : Colette GARNAUD (née MANDONNET)
06/12/2015 : Joseph SALUDAS

Commerces, artisans, professionnels de la santé

Marilène coiffure

Coiffure à domicile

Mme Marilène RIZZON
39 impasse de la Côte Sailhant
06 18 46 10 29
mamariz@hotmail.fr

Design institut

Stylisme ongulaire, épilation

Mme Marie OLEKSIK
37 route d'Enval
06 66 29 10 86
designinstitut63@gmail.com

Auver'pavage

Revêtement de sol extérieur

M. Jean-Luc SERVIER
773 bd du Comté à Longues
06 80 07 03 19
contact@auverpavage.fr
www.auverpavage.fr

De fil en passion

Couture, confection, retouches

Mme Myriam DÉJAX
11 place de la Fontaine à Langlade
04 73 69 24 68 / 06 49 80 59 95
myriam.dejax@gmail.com

Synergia

Ergonomie, formation à la sécurité

M. Hugues CHAMBON
Z.A. Les Meules
04 73 69 11 09
contact@atout-synergia.fr

L'Orient Express

Spécialités d'ici et d'ailleurs : pizzas et plats à emporter, sur commande.

M. Daniel ROUSIER
06 60 92 02 97
Place de la République à Vic
Les vendredis et samedis
de 17h30 à 22h

Mme Scarlett GIRAULT

Photographe

Spécialiste du prêt-à-porter,
des mariages
48, chemin de la Fontaine
des Orleaux à Longues.
www.scarlettgirault.com
www.lesmariagesdescarlett.com
Cours de photographie :
renseignements au 06 72 00 32 40

Samarkande

Décor & créations

M. Emmanuel Vimal
et Mme Francesca Berni
31 place de la Liberté
06 80 33 24 15 / 06 48 03 92 35
www.samarkande.net
Ouvert du lundi au samedi
de 10h à 13h et de 14h30 à 19h,
dimanche sur rendez-vous.
Cours et stages de peinture
sur différents thèmes,
renseignements
au 06 48 03 92 35

Changement de propriétaires :

Boucherie traiteur Maëner & Chhean

Centre commercial à Longues
04 73 16 94 02
Ouvert du mardi au dimanche
de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h ;
de 7h30 à 12h30 les dimanches matins

Maison médicale de la Comté

710 bd du Chambon à Longues

Masseurs kinésithérapeutes :

04 73 39 79 79
BOUQUET Grégory, COGNARD Audrey,
GOURCY Joseph, FORCE Pauline,
GOURCY ANOUILH Marie,
LACHASSAGNE Antoine

Sages femmes : 04 73 62 94 10

RIQUET Virginie, GARCIA Amandine

Médecins généralistes : 04 73 40 60 60

REPOLE Elodie, DE ROSA Marion

Infirmières : 04 73 39 75 01

MOINS Corinne, BLANC Patricia,
DELMAS Sophie

Cabinet de psychologie de la Comté

Mme Julie LEON, psychologue clinicienne

51 passage des Graves, 06 80 60 96 11
julie_leon@orange.fr

Cabinet infirmier

M. DE GRAUWE Koen et M. PEREZ Olivier

12 place de la Molière
04 73 69 17 89 / 06 25 47 09 87

UN parcours exemplaire en Coupe de France !

Pour la 3^e fois de son histoire, l'U.S.V. Foot a atteint le 7^e tour en Coupe de France !

L'équipe Séniors 1 qui joue en promotion Honneur a fait un excellent parcours en terminant le championnat dans les 6 meilleures équipes d'Auvergne sur les 600 en lice au départ. Un parcours qui n'a pas toujours été facile car si Vic était favorite aux deux premiers tours, cela n'a pas été si évident par la suite : un de ses meilleurs joueurs a été blessé au 3^e tour et les 2 matches suivants ont été difficiles. Au 6^e tour, face à Saint-Flour, club de Division Honneur dont les joueurs sont beaucoup plus expérimentés, l'équipe Séniors 1 a réalisé un exploit en gagnant 1-0. Grâce à cette victoire, l'équipe vicomtoise a ensuite affronté Les Genêts d'Anglet lors du 7^e tour le 15 novembre dernier au stade André Boste. Devant plus



L'équipe Séniors 1 victorieuse face à l'U.S. Saint-Flour, avec Sébastien Gauthier, éducateur principal sénior.

de 800 spectateurs, Vic s'est battu avec courage et n'a pas démérité. Malheureusement, elle s'est inclinée 0-3 face à une équipe qui évolue en championnat de France amateur (CFA2), soit 3 divisions au-dessus. Un très beau championnat donc qui se termine en beauté face à une équipe de niveau national.

Félicitations à l'équipe Séniors 1, au club et un grand merci aux entraîneurs et aux joueurs qui ont tenu le public en haleine et qui ont porté les couleurs de la ville aussi loin dans la compétition !

Moto Club vicomtois : le championnat de France Minivert à Vic-le-Comte !

Après avoir candidaté auprès de la Fédération Française de Moto, le Moto Club vicomtois a obtenu d'organiser le championnat de France Minivert à Vic ! Inscrit au calendrier de la Ligue d'Auvergne, il aura lieu le 2 juillet prochain au terrain des Chaumes désormais homologué pour des courses de niveau national. Ce championnat s'adresse aux compétiteurs de 7 à 14 ans en 65cc et 85cc pour les plus grands.

Porté par ce succès, le Moto Club vicomtois compte poursuivre ses efforts en vue de monter au niveau du championnat de France minimes/cadets pour les 12-16 ans, puis au niveau du championnat de France junior.

Félicitations au club et bonne continuation !



Créer du Lien par l'Échange de Savoirs

Association CLÉS : Créer du Lien par l'Échange de Savoirs

CLÉS est une association loi de 1901, créée en 2014 et déclarée organisme de formation en 2015. Elle met en œuvre des actions de formation professionnelle et de formation continue, avec la volonté d'être un acteur du développement social, économique et culturel, en particulier sur les territoires ruraux et semi-urbains.

CLÉS a pour objectif d'accompagner toute personne qui le souhaite dans l'acquisition et le développement de compétences fondamentales : communication écrite et orale en français, calcul, informatique...

Elle propose un accompagnement pédagogique individuel ou collectif pour, entre autres, effectuer des démarches quotidiennes, construire ou réaliser son projet professionnel, être plus à l'aise dans son activité professionnelle.

Vous êtes particulier, salarié, employeur, bénévole...

CLÉS peut répondre de façon personnalisée à vos besoins.

Pour toute information l'association vous accueille dans ses locaux situés place de l'Olme, dans le bâtiment de l'ex-UFTS à Vic-le-Comte.

PERMANENCES D'ACCUEIL :

du mercredi au vendredi, de 9h à 17h.

SUR RENDEZ-VOUS : au 06 62 56 88 83

(Alice JEAN, coordinatrice)



Si on chantait ? Pari tenu depuis octobre 1975 ! Les répétitions de la **chorale Couleurs Vocales**, ont lieu les mardis de 20h à 22h à l'espace Louis Paulet. Afin de vous proposer plusieurs concerts chaque année, les choristes travaillent d'arrache-pied. Leur nombre est constant mais les pupitres masculins sont toujours aussi difficiles à garnir ! Alors messieurs, n'hésitez plus à venir accompagner la gent féminine !

Contact : Evelyne Perez-Kulinckx
 couleurs-vocales@alvic.fr

La **section photographie** propose depuis 2013 de l'initiation à la photo numérique : prise de vues, composition de l'image, utilisation de logiciels de traitement des photos. Elle organise également des expositions où sont invités des photographes extérieurs au club. Les séances ont lieu le mercredi à partir de 20h30 dans le local de l'Amicale laïque au parc Montcervier. **Contact : gapanowicz.michel@orange.fr**



En 2001, la **section informatique** voit le jour ; elle s'est développée dans un esprit solidaire et coopératif, et son succès n'a jamais décliné depuis. Trois cours sont proposés par semaine à la salle Louis Paulet, annexe du parc Montcervier :

- **Atelier débutants**
 les mercredis de 14h à 16h
Contact : 04 73 39 92 01
- **Atelier de consolidation des connaissances**
 les jeudis de 14h à 16h
Contacts : 04 73 69 13 17 / 04 73 69 00 10 / 04 73 69 01 74
- **Atelier de culture informatique sur l'évolution des techniques et des pratiques sociales**
 les samedis de 10h à 12h
Contact : 04 73 77 90 72



Le Théâtre de la Comté, la section **théâtre adultes**, propose des cours tous les jeudis de 20h à 22h à la Halle du Jeu de Paume. Plusieurs responsables se sont succédé à la tête de la section et c'est aujourd'hui Noëlle Bredeau qui supervise le théâtre adultes. Actuellement, les adhérents préparent la pièce de théâtre qui sera jouée le 2 juillet prochain.

Contact : noelle.bredeau@live.fr

Les P'tites Pommes répètent les mercredis de 17h30 à 19h à la Halle du Jeu de Paume. La section **théâtre enfants** accueille des petits âgés de 7 à 11 ans. Le travail effectué porte d'une part sur l'imagination, sur la voix, le corps, la confiance en soi à partir de jeux, mais aussi sur le sens du collectif avec des improvisations.

Les P'tites Pommes consacrent chaque année un après-midi à l'EH-PAD de Vic et participeront également le 4 juin prochain aux « Rencontres de théâtre enfants » de Romagnat. A partir de janvier, commence la préparation du spectacle de fin d'année. **Contact : Dominique Roddier au 06 21 68 47 76**



Pour les enfants, les activités sportives se vivent dans le cadre de

l'U.S.E.P., section créée au début des années 90. L'U.S.E.P. propose aux enfants des écoles élémentaires de la commune des activités sportives variées (rugby, basket-ball, hand-ball, athlétisme, tir à l'arc, VTT, sorties patinoires, etc...) qui ont lieu les mercredis de 14h à 16h15. L'U.S.E.P. participe également aux rencontres départementales et aux rencontres de secteur organisées par le Comité U.S.E.P. 63.

Contact : Ouahib Mermad
 au 04 73 77 94 30

Créée dans les années 80, la **section Volley** est composée actuellement d'une trentaine de joueurs. Les entraînements et matches se déroulent soit au gymnase de la Molière pour l'équipe 1 qui joue en championnat Excellence (niveau régional), soit au gymnase de la Banque de France pour l'équipe loisirs qui joue en championnat Loisirs. Il manque cette année quelques joueurs pour reconstituer l'équipe 2 en championnat Honneur (niveau départemental) : avis aux amateurs !

Contacts : Christophe Déjax au 06 86 80 89 71
Eric Biscarrat au 06 89 89 59 64



Que vous soyez amateur de spectacles vivants ou d'arts visuels, vous trouverez certainement votre bonheur dans la programmation culturelle 2016 !

Pour ce 1^{er} semestre, un large choix vous est proposé : théâtre, danse, concerts, mais aussi poésie, expositions, projections cinématographiques... un programme varié et attrayant qui s'offre à vous !

SPECTACLES VIVANTS

THÉÂTRE AMATEUR

LYSISTRATA

PAR L'ATELIER THÉÂTRAL RIOMOIS

Samedi 16 janvier

à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

Il y a 25 siècles en Grèce. La guerre fait rage entre les cités, notamment entre Sparte et Athènes. Les hommes font les fiers à bras et les femmes restent confinées dans leurs foyers, dans leurs maisons et dans leurs maquillages, dans leurs robes bouton d'or et leurs soins de beauté...

Mais l'une d'elles, Lysistrata, celle qui délie les armées selon la traduction, a décidé de proposer à ses compatriotes athéniennes de «renoncer aux hommes» aussi longtemps que ceux-ci n'auront pas retrouvé la paix et décidé de mettre bas les armes ! La tâche est difficile pour tous.

Pourtant lorsque Lysistrata vient présenter la délicieuse «Bonne entente», une agréable perspective de paix commence à se faire jour...

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€



© La Cie d'Aubière, l'Atelier Jazz & Co, la Cie Manque pas d'Art et Sud reportage

Rendez-vous chorégraphique pour tout public réunissant cette année trois chorégraphes, trois univers... Quand la danse Jazz se décline au féminin, ça swingue au cœur de l'Auvergne !

Spectacle en 3 parties :

DES SIÈCLES, DES HOMMES, DES ÉVÈNEMENTS par la Compagnie d'Aubière
Chorégraphe : Patricia Gannat

AU CREUX DU MURMURE par l'Atelier Jazz & Co et le centre de loisirs de Cournon
Chorégraphe : Françoise Malige

IN MEMORIAM par la Cie Manque pas d'Art
Chorégraphe : Audrey Listrat
Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€.
Réservation du 29/02 au 09/03 au 06 98 00 30 16

BAL TRAD ANIMÉ PAR LE GROUPE BEKAPLUS
Samedi 19 mars à 21h
à la Halle du Jeu de Paume.

Organisé par la section Folklore de l'Amicale laïque en partenariat avec la municipalité.

Bourrées auvergnates, polkas, mazurkas, scottishs et autre danses françaises traditionnelles (cerle circassien, chapeloise...) : venez danser avec le groupe Békaplus !

Formé de 5 musiciens (vielle, accordéon diatonique, violon, percussion, cornet), le

groupe vous fera découvrir bon nombres de danses et vous pourrez aussi apprendre quelques pas...

Tarif : 5€

Gratuit pour les moins de 12 ans.



CONCERTS

CONCERT CABARET DES FRÈRES MAULUS
Samedi 30 janvier à 20h30

à la Halle du Jeu de Paume.

Loin des clichés qui collent encore à l'accordéon, les Frères Maulus proposent des spectacles pleins de vie et de bonne humeur. La musique est avant tout un échange et un partage : telles sont les valeurs des Frères Maulus et des musiciens qui les accompagnent.

Des musiques de films italiens aux réorchestrations de grands classiques de la chanson française, en passant par leurs propres compositions, chaque concert déroule un répertoire riche, généreux, tendre mais aussi mélancolique.

Lors du concert cabaret, les Frères Maulus et leurs acolytes vous proposeront un répertoire varié et coloré jouant aussi bien des morceaux de leur composition ou les tubes que vous avez envie d'entendre ! Ambiance garantie !

Tarif : 10€



L'ORCHESTRE D'AUVERGNE

Vendredi 4 mars à 20h30

à la Sainte-Chapelle.

Vic-le-Comte accueille le Lions-Club de Cournon-Rives d'Allier qui organise son traditionnel concert de l'Orchestre d'Auvergne pour la vingt-troisième édition.

La qualité des prestations de l'Orchestre d'Auvergne, internationalement reconnu,



© Patrick Del Corpo

LA CONFÉRENCE DES OISEAUX

PAR L'AMICALE LAÏQUE DE DALLET

Samedi 30 avril

à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

D'après un poème persan du 12^e siècle, de Farid ad-Din'Attâr.

La Huppe réunit en une grande conférence tous les oiseaux du monde pour leur annoncer qu'ils ont un roi, le Simorgh, et qu'ils doivent partir à sa recherche. Mais les oiseaux ne voient pas l'intérêt de découvrir ce roi, chacun étant trop préoccupé par sa propre vie.

n'est plus à démontrer et ce soir-là, il pourrait bien y avoir une surprise...

Comme chaque année, une pochette comportant une présentation détaillée sera disponible à l'entrée et la totalité du résultat financier de la soirée sera affectée aux œuvres du Lions Club Cournon-Rives d'Allier.

L'an dernier le club a permis à des enfants de partir en vacances dans les Alpes, a offert un baptême de l'air à des jeunes du Centre Jean-Laporte de Cournon (Le Rêve d'Icare), a soutenu les «Chariots Bébé» des Restos du cœur ainsi que les «Tulipes contre le Cancer». Les Vicomtois sont attendus nombreux à cette belle soirée !

Tarif : 20€

Vente des billets à la pâtisserie Constant et sur place le soir du concert.

Les détails de la programmation seront diffusés ultérieurement.



**CONCERT DE PRINTEMPS
DE L'HARMONIE DE VIC-LE-COMTE
Samedi 2 avril à 20h30
à la salle André Boste.**

Les hommes ont toujours besoin de mythes pour donner un sens à leur existence. L'Harmonie de Vic-le-Comte se propose d'explorer ce thème pour son concert 2016. Du mythe de Faust et de la jeunesse éternelle en passant par le mystère de l'Atlantide, de nombreuses pièces musicales classiques ou plus contemporaines vont entraîner le public dans les grandes légendes de l'humanité. Les contes de l'enfance seront largement présents avec les musiques des films «Alice au pays des merveilles», «Peter Pan» ou «l'étrange Noël de Monsieur Jack». Seront également au programme les musiques du film «Le seigneur des Anneaux» ou de la série «Game of Thrones» notamment, pour un concert grand public !

Entrée libre.



**VIC-LE-COMTE FÊTE LA MUSIQUE
le samedi 25 juin**

En guise d'ouverture de la saison estivale, vous pourrez découvrir concerts et animations musicales notamment place du Marché au Beurre, place de la République, espace Louis Paulet ou église Saint-Jean.

Les détails de la programmation et des horaires concernant cette journée seront diffusés ultérieurement.

Si vous êtes musiciens, chanteurs et que vous souhaitez participer à cet événement, contacter le service culturel de la mairie au 04 73 69 02 12.

Si vous êtes propriétaire d'un lieu insolite ou atypique et que vous souhaitez accueillir les musiciens le temps de cette soirée, contacter le service culturel de la mairie au 04 73 69 02 12.

ARTS VISUELS

EXPOSITION

POTERIE ET PEINTURE

Du 11 au 19 juin à la Halle du Jeu de Paume. Tous les jours de 15h à 19h, les dimanches de 10h à 12h et de 15h à 19h. Proposé par l'Amicale laïque en partenariat avec la municipalité.

Les céramistes de l'atelier **Boule de terre** présenteront leurs réalisations, dont certaines pièces élaborées lors de la journée raku du 21 mai.

L'atelier **Perspectives** présentera, quant à lui, ses œuvres dont le thème cette année est **L'eau et le vent**.

Entrée libre.



Les artistes à l'œuvre au sein de l'atelier Perspectives.



Cuisson raku. Une des étapes de la cuisson : l'enfumage.

PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

SÉANCES DE CINÉ-DISCUSSIONS

Partenariat de la municipalité, de l'association Les Amis de la Comté républicaine et de Ciné-Parc.

Programmées les lundis 25 janvier, 7 mars et 20 juin, à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Le 25 janvier : OPERATION CORREA, documentaire de Pierre Carles.
Thème : politique et économie.

Le 7 mars : LES RÈGLES DU JEU, documentaire de Claudine Borjes et Patrice Chagnard.
Thème : social.

Le 20 juin : NO LAND'S SONG, documentaire en VOSTF d'ayat Najafi.
Ouverture du festival Traces de Vies en 2014.
Proposé à l'occasion de la fête de la musique.

**Plein tarif : 5,50€, tarif réduit : 3,50€
Plus de détails sur la programmation sur le site internet de la mairie, ou sur www.cine-parc.fr**

SÉANCES DE CINÉMA

Partenariat avec Ciné-Parc.

Programmées les mercredis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

8 dates pour le 1^{er} semestre 2016 : 20/01, 10/02, 02/03, 23/03, 13/04, 04/05, 25/05, 15/06.

Plein tarif : 5€, tarif réduit : 3€

La programmation est affichée à la Halle du Jeu de Paume, ou encore disponible sur le site internet de la mairie, ou sur www.cineparc.fr

LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE Début mars

La langue française : magnifique, mélodique, parfois complexe mais si passionnante ! La valoriser au travers de spectacles, d'animations diverses : tel est l'objectif de l'événement.

Vous aimeriez participer à ce projet ? Pour cela, contacter le service culturel de la mairie au 04 73 69 02 12

Contact : Nathalie MARTIN.

Les détails de la programmation et des horaires seront diffusés ultérieurement.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE du 2 au 7 mai

Des expositions seront visibles tout au long de la semaine qui s'achèvera exceptionnellement cette année le samedi 7 mai par le traditionnel marché aux fleurs et le marché de producteurs locaux.

Les détails de la programmation et des horaires seront diffusés ultérieurement.

150^e ANNIVERSAIRE de l'Harmonie : retour sur une année en fanfare !



1^{er} événement de l'année : **La birthday night fever**, soirée cabaret avec la participation des danseurs de Virevolte mais aussi de Sarahpsody et du groupe Shake-Up, ci-dessus au premier plan. Une soirée de swing et de danse avec le Big Band Jazz Vic Team et ses invités !



Un des événements majeurs de l'année : **le concert de printemps** avec la participation du compositeur néerlandais de renommée internationale, **Jacob de Haan**, qui a créé spécialement pour l'occasion une œuvre originale : **The Duke of Albany**, faisant référence au titre honorifique de Jean Stuart, comte de Vic.



Dimanche dans les rues de Vic et dans les villages alentour le 27 septembre dernier avec de nombreuses formations musicales qui ont animé cette journée riche en émotions !



Un 14 juillet inoubliable placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur ! Pique-nique géant, nombreuses activités pour les plus jeunes, groupes de renom pour assurer le spectacle et feu d'artifice en musique : tels étaient les ingrédients pour une journée festive réussie !



Le concert de Noël, qui a clôturé l'année du 150^e anniversaire, avec la participation de quatre chorales associées à l'orchestre pour interpréter de grandes pièces musicales : la chorale Chœur de Papier, Les Balladins du Ceroux de Vieille Brioude, Couleurs vocales et l'atelier vocal de l'école de musique.

2015, ce fut également le flashmob place de Jaude, un conte musical dans les écoles élémentaires d'Allier Comté Communauté joué par l'Arverne Brass Quintet, des expositions : instruments anciens, Music'art, exposition estivale réalisée par le Collectif Images Auvergne ; en somme une année musicale riche en événements !

